de tous ces phénoménes, dont le principe ne m'étoit plus inconnu, & de donner lieu à une infinité d'effets dont je m'étois mis en état de connoître les causes.

Comblé des bontés du Public par les succès de mes Ouvrages de Musique - pratique, suffisamment satisfait, & content moi - même, j'ose le dire, de mes découvertes dans la théorie, je ne désire plus que d'obtenir du plus respectable Tribunal de l'Europe Sçavante, le sceau de son approbation sur la partie de mon Art, dans laquelle j'ai toujours le plus ambitionné de réussir.

FIN.

EXTRAIT des Registres de l'Académie Royale des Sciences:

Du 10 Décembre 1749.

NOUS, Commissaires nommés par l'Académie, avons examiné un Mémoire où M. RAMEAU expose les sondemens de son Système de Musique théorique & pratique.

Tout ce Système est fondé sur les deux expériences suivantes.

1°. Si on fait résonner un corps sonore, que nous appellerons ut pour le désigner plus facilement, on entend outre le son principal, deux autres sons très-aigus, dont l'un est la douzième au-dessus du son

ji Extrait des Registres principal, c'est-à-dire, l'Octave de sa Quinte en montant, & l'autre la dix-septième majeure au-dessus de ce même son, c'est-à-dire, la double Octave de sa Tierce majeure en montant.

2°. Si on accorde avec le corps ut quatre autres corps, dont le premier soit à sa douzième au-dessus, le second à sa dix-septième majeure au-dessus, le troisième à sa douzième au-dessous, le quatrième à sa dix-septième majeure au-dessous; alors, en faisant résonner le corps ut, on verra frémir dans leur totalité, le premier & le second des deux corps. A l'égard du troisième & du quatrième, ils frémiront aufs; mais en frémissant, ils se divise-

ront par une espece d'ondulation, l'un en trois, l'autre en cinq parties égales, (circonstance essentielle pour ce que nous avons à dire dans la suite, & de laquelle nous avons été témoins.) Au reste, ces deux expériences étoient connues *.

Cela posé, si on appelle I la cor- Wallisse de qui rend le son ut, on sçait que la corde qui rendoit la douzième au-dessus, seroit de la corde I, & que celle qui rendroit la dix-septième au - dessus, en seroit de la corde le son principal & les deux autres sons harmoniques qui l'accompagnent par ces nombres I, de la corde I, qui forment une proportion que l'on a

iv Extrait des Registres en effet appellée harmonique.

Il n'est pas nécessaire d'être Musicien pour s'appercevoir de la ressemblance qu'il y a entre un son quelconque, & son Octave, ces deux sons se confondant presque entiérement à l'oreille, lorsqu'ils sont entendus ensemble; d'où M. RAMEAU conclut qu'à un son quelconque, on peut toujours indifféremment substituer fon Octave simple, double, ou triple, en montant, ou en descendant. On sçait, de plus, que deux cordes qui sont à l'Ottave l'une de l'autre, sont entre elles comme 1 à 2 : ainsi les trois sons 1, 1, 1, étant rapprochés l'un de l'autre le plus qu'il est possible, par le moyen de leurs

DE L'ACAD. ROYALE DES SC. v Octaves, l'Auteur forme la nouvelle proportion harmonique 1, 1, ; , qu'il substitue à la premiere. Dans cette proportion $\frac{1}{4}$, $\frac{1}{5}$, $\frac{1}{6}$, les deux premiers termes 1/4, 1/5, forment une Tierce majeure, ou, ce qui revient au même, cette proportion représente le chant ut, mi, fol, auquel si l'on joint l'Ottave d'ut en montant, on aura le chant ut, mi, sol, ut, que l'on peut regarder comme donné immédiatement par la nature même. En effet, si nous entonnons la Tierce aulieu de la dix-septiéme, & la Quinte aulieu de la douzième; c'est que le peu d'étendue de notre voix, & la facilité que nous avons à confondre les sons avec leurs Octaves, nous portent navj Extrait des Registres turellement à réduire tous les intervalles à leurs moindres degrés.

L'accord formé de la douziéme & de la dix - septiéme majeure unies avec le son fondamental, est par cette même raison extrêmement agréable, surtout lorsque le Compositeur peut proportionner ensemble les voix & les instrumens, d'une maniere propre à donner à cet accord tout son esset, ce qui n'arrive pas toujours: M. Rameau l'a exécuté avec succès dans un Chœur très-connu de l'Acte de Pigmalion.

L'Auteur se sert encore de la premiere des deux expériences, pour assigner la différence du bruis & du son, & la raison du plus ou du moins de sensibilité des hom?

mes au plaisir musical. Tout bruit est un: tout son, au contraire, est nécesfairement composé, étant toujours accompagné de ses sons harmoniques; & le plaisir musical, dit l'Auteur, sera plus ou moins grand, selon que l'oreille sera plus ou moins affectée de ces sons. Cette maniere d'expliquer le sentiment de l'harmonie, avoit déja été donnée par M. de Mairan, dans les Mem. Acad. 1737.

M. Rameau passe ensuite à la seconde expérience, & il observe d'abord que le son sondamental étant I, sa douzième & sa dix-septiéme majeure en descendant, sont représentées par 3 & par 5. Ainsi le frémissement de cette douzième viij Extrait des Registres & de cette dix-septiéme, produit par le son principal, donne à M. RAMEAU la proportion arithmétique 1, 3, 5, dont les trois termes étant rapprochés les uns des autres le plus qu'il est possible, par le moyen de leurs Ottaves, il en réfulte la nouvelle proportion arithmétique 6, 5, 4, qui répond au chant fa, lab, ut, & où la Tierce mineure 6, 5, se trouve la premiere, & la Tierce majeure 5, 4, la seconde, ce qui est le contraire de la proportion 1/2, 1/6, qui a été donnée par la premiere expérience, & dans laquelle la Tierce majeure se trouve la premiere, & la Tierce mineure la seconde. La différence de cet arrangement des Tier,

pe l'Acad. Royale des Sc. in ces constitue toute la dissérence des deux genres ou modes, que l'on a appellés l'un majeur & l'autre mineur: nous y reviendrons dans la suite de cet Extrait; mais il saut considérer d'abord d'après M. Rameau, ce que l'on tire des deux proportions I, \frac{1}{3}, \frac{1}{3}, & 5, 3, I, l'une harmonique, l'autre arithmétique, immédiatement données par les deux expériences.

Ces deux proportions combinées entre elles fournissent à l'Auteur deux nouvelles proportions, qui sont géométriques; sçavoir, 3, I, \frac{1}{3}, & 5, I, \frac{1}{5}. La premiere, comme l'on voit, renferme les deux douzièmes du son fondamental, l'une au-dessus, l'autre au-dessous, au milieu desquelles se trouve le son fondamental même. La seconde est formée du son fondamental, & de ses deux dix-septièmes majeures: M. Rameau s'attache d'abord à la premiere.

Il observe que les termes 3, \frac{1}{3},
quoiqu'ils représentent les douziémes du son 1, peuvent être regardés comme ses Quintes, puisque la douzième n'est que l'Ostave de la Quinte; de sorte qu'il représente 3,
1, \frac{1}{3} pour fa, ut, sol, quoique fa,
ut, sol, à parler exactement, soient
\frac{2}{2}, 1, \frac{2}{3}. De plus, pour éviter l'embarras des fractions, il substitue à
3, 1, \frac{1}{3}, les nombres entiers 9, 3,
1, qui sont dans le même rapport,
ensorte que le corps sonore n'est

plus indiqué par 1, mais par 3, ce qui est indisférent, l'ordre de la proportion étant d'ailleurs conservé.

L'on sçait de plus, que le nombre des vibrations que des cordes de même groffeur, de même matiere, & également tendues, font dans le même tems, est en raison renversée de la longueur des cordes; ainsi les nombres de vibrations que les cordes 9, 3, 1, font dans le même tems, seront représentés par 1, 3, 9; on peut donc, dit M. RAMEAU, se servir de ces trois derniers nombres pour désigner les sons fa, ut, sol; par cette raison, que 9, 3, 1, désignent seulement les longueurs des cordes

qui produisent ces sons; aulieu que les nombres 1, 3, 9, représentant le nombre des vibrations, lui paroissent plus propres à désigner le

on.

Ainsi l'Auteur exprime fa, ut, sol, par les nombres 1, 3, 9, & la proportion qu'ils forment, est ce que M. Rameau appelle Basse sondamentale d'ut en proportion triple, ou simplement Basse sondamentale. Les trois sons qui forment cette Basse, & les harmoniques de chacun de ces trois sons, composent ce qu'on appelle le Mode majeur d'ut.

Si on substitue aux trois termes 1, 3, 9, les trois termes 3, 9, 27, qui sont en même proportion, en-

DEL'ACAD. ROYALE DES Sc. xiij forte que le son générateur ou fondamental soit représenté par 9, & qu'on étende la proportion en une progression de cette forme { fib, fa, ut, fol, ré, &c. } M. RA-MEAU remarque d'abord que les deux termes { fib, fol, } ainsi que leurs termes { 3, 81, 81, 81 reprochés l'un de l'autre le plus qu'il est possible, par le moyen de leurs Octaves, forment entre eux cette Tierce mineure 12/2, ou, ce qui est la même chose, 192. Or, cette Tierce mineure est plus foible d'un Comma*

^{*} On appelle Comma la différence du Ton majeur au Ton mineur: on sçait que le Ton majeur, par exemple, d'ut à re, est $\frac{3}{2}$, & que le Ton mineur, par exemple, de ré à mi, est $\frac{9}{10}$; or ces deux fractions sont entre-elles, comme 80 à 81, ainsi le rapport de 80 à 81, désigne ce qu'on appelle Comma.

xiv EXTRAIT DES REGISTRES que la Tierce mineure harmonique 5; car 12 est à 6, comme 80 à 81. D'où l'Auteur conclut : 1°. que si dans la progression 1, 3, 9, 27, &c. on prend plus de trois termes, il se trouve déja dès le quatriéme terme, une altération entre les Tierces. 2°. Qu'on ne sçauroit faire succéder immédiatement dans l'harmonie les termes fa & ré, non plus que les termes sib & sel, puisque les sons que ces nombres représentent, ne peuvent être harmoniques l'un de l'autre. 3°. Qu'on ne sçauroit non plus faire succéder immédiatement les termes 3 & 27; car ré étant la Quinte au - dessus de fol, il s'ensuit de la premiere expérience, que le son sol emporte nécessairement avec lui le son ré a qu'ainsi la succession immédiate de sa de sol emporte celle de sa de sol emporteroit celle de sa de ré qu'on vient de rejetter.

M. RAMEAU tire de là cette conséquence, que de quelque maniere
qu'on entrelace les sons dans la
progression { \$\frac{1}{\beta}\rightarrow{27}, \frac{9}{\beta}\rightarrow{27}, \frac{9}{\bet

kuj Extrait des Registres dition prescrite est observée : il met au - dessus de chacun des sons qui composent cette Basse, un de leurs sons harmoniques; sçavoir, ou l'Unisson, ou l'Octave, ou la Tierce majeure, ou la Quinte, & choisit ces sons harmoniques, de maniere qu'ils soient séparés les uns des autres par les plus petits intervalles possibles, c'est-à-dire, qu'ils aillent en montant par les moindres degrés naturels, d'où il tire l'échelle * Voyez si, ut, ré, mi, fa, sol, la*, qui le B. contient précisément les mêmes sons que la Gamme ordinaire, & dans laquelle il est facile de trouver, par le calcul, le rapport de deux sons pris à volonté, puisque chaque son y est harmonique d'ut,

DE L'ACAD. ROYALE DES Sc. xvij ou harmonique de l'une des Quintes d'ut.

Voici ce que l'Auteur observe dans cette échelle: 1°. Elle est composée de deux Tétracordes conjoints & parfaitement semblables, si, ut, ré, mi, fa, sol, la, & ces deux Tétracordes sont précisément ceux des anciens Grecs. 2°. La Tierce mineure de ré à fa est altérée d'un Comma par la raison que nous avons dite. Or, comme ré se trouve dans le premier Tétracorde, & fa dans le fecond, M. RAMEAU en conclut qu'il se trouve dans l'étendue de l'échelle une altération d'un Tétracorde à l'autre, & qu'ainsi il y a dans cette échelle, quoique formée du seul Mode d'ut, une imper-

6

xviij Extrait des Registres fection nécessaire. 3°. Il est facile d'expliquer dans les principes de l'Auteur, pourquoi l'échelle si, ut, ré, mi, fa, sol, la, ne va pas jusqu'au si en haut; car ce nouveau si ne pouvant être le produit que du sol, exigeroit sol au-dessous de lui dans la Basse fondamentale; & comme le dernier terme de cette Basse est fa, on auroit les deux sons fa & sol de suite dans la Basse sondamentale, ce que l'Auteur rejette pour les raisons que nous avons dites. Ce sont ces mêmes raisons, ajoûte M. RAMEAU, qui rendent défagréables les deux accords parfaits, & même les deux Tierces majeures de suite dans un ordre diatonique, tel que celui de fa à sol. Enfin

il explique encore par les mêmes principes pourquoi on ne sçauroit entonner naturellement trois Tons de suite fa, sol, la, si, du moins en restant dans l'étendue d'un seul Mode; car on voit que la Basse n'étant composée que des sons fa, ut, sol, l'échelle, qui en est le produit, ne peut aller jusqu'au si en haut.

M. Rameau, après avoir observé que l'on peut passer indisséremment d'un terme à l'autre dans la proportion 3,9,27, pourvû que les deux termes voisins se succédent toujours immédiatement, conclut qu'on pourra de même dans la progression 1, 3, 9, 27, 81, passer d'un terme à l'autre sous une pareille condition. Mais dans cette

EXTRAIT DES REGISTRES progression, il faut distinguer trois Modes, celui d'ut, { 3, 9, 27, 61, } qui est le Mode du premier générateur, & qu'on appelle par cette raison Mode principal, & deux autres Modes qui sont les adjoints de celui-ci; scavoir, le Mode de sol, { 9, 27, 81, } & celui de fa, { fb, fa, ut, }. Il est presque indifférent à l'oreille, continue l'Auteur, de passer du Mode principal à l'un ou à l'autre de ces adjoints: elle doit cependant avoir un peu plus de prédilection pour le Mode de sol; car sol résonne avec ut, & fa ne fait que frémir. Ainsi l'oreille affectée du Mode d'ut est un peu plus prévenue en faveur du Mode

DE L'ACAD. ROYALE DES Sc. xxj de sol; & c'est en effet ce que l'expérience nous apprend, rien n'étant plus naturel & plus ordinaire, que de passer du Mode d'ut au Mode de fol. On peut de même, passer du Mode de solau Mode de ré, { 27, 81, 243, } comme du Mode de fa au Mode de $\int i \, b \left\{ \begin{array}{c} \frac{1}{3}i \\ mib \end{array}, \begin{array}{c} i \\ b \end{array}, \begin{array}{c} 3 \\ fa \end{array}, \right\}; \text{ mais 1'Auteur}$ remarque que les phrases de ces Modes doivent être d'autant plus courtes, qu'ils s'éloignent davantage du Mode principal, auquel l'oreille s'empresse toujours de revenir. The Mol took 200 zing 251

M. Rameau imagine donc une nouvelle Basse fondamentale composée du Mode d'ut & du Mode de Posez fal, en cette sorte; ut sol ut sa ut le C. b iij

MAN EXTRAIT DES REGISTRES fol ré sol ut. Il met ensuite au-dessus de chacun de ces sons un de leurs sons harmoniques, de maniere que les nouveaux sons aillent en montant par les plus petits degrés naturels; cequi produit l'échelle ut ré mi fa sol, sol la si ut, qui n'est autre chose que la Gamme ordinaire, avec cette seule différence que le son sol s'y trouve deux fois de suite, la premiére comme Quinte du son ut de la Basse fondamentale, la seconde comme Octave du son sol qui suit immédiatement ut dans cette Basse; mais ces deux sols consécutifs, font d'ailleurs parfaitement à l'Unisson. les ment but all allovuor

L'Auteur observe d'abord dans cette nouvelle échelle l'altération

DEL'ACAD. ROYALE DES Sc. xxiij de la Tierce mineure du ré au fa, comme dans la premiere échelle, & par les mêmes raisons: il fait voir de plus, que le ton ou intervalle du sol au la qui étoit mineur dans la premiere échelle est ici majeur. C'est que dans la premiere échelle, la étoit Tierce du son fa de la Basse fondamentale, & qu'ici il est Quinte du son ré de la nouvelle Basse. Ainsi la différence du la dans les deux échelles, vient uniquement de la différence des Baffes fondamentales, M. RAMEAU tire de cette observation ce qu'il appelle le double emploi, expliqué plus en détail dans sa Génération harmonique.

Le passage de la Basse fonda-

MAID EXTRAIT DES REGISTRES mentale dans le Mode de sol, produit les Tierces altérées fa, la, & la, ut dans la nouvelle échelle; mais les différens sons qui composent les Tierces altérées dans cette échelle, & dans la premiere, forment des consonances parfaitement justes avec les sons qui leur répondent dans la Basse sondamentale : aussi. remarque l'Auteur, l'oreille principalement attentive à la Basse fondamentale, qui est l'origine du chant diatonique, & uniquement occupée de s'accorder avec cette Basse, demeure absolument insenfible aux altérations qui naissent de cet accord dans l'échelle ordinaire.

Le Mode de sol introduit dans la

DE L'ACAD. ROYALE DES SC. MATI nouvelle Basse, fait encore que les trois tons fa, sol, la, si, se succédent immédiatement dans la seconde échelle, ce qui ne pouvoit avoir lieu dans la premiere; mais cette fuccession immédiate éxige que le son sol soit regardé comme appartenant à deux Modes à la fois, & séparant, pour ainsi dire, l'un de l'autre les deux Tétracordes ut, ré, mi, fa; sal, la, si, ut. La meilleure maniere d'indiquer ici le passage dans un nouveau Mode, seroit, sans doute, de repéter deux fois le son sol: c'est ce que les Grecs ont bien senti, felon M. RAMEAU, puisqu'ils ont indiqué entre les deux sol, une disjonction ou repos. Dans la pratique du chant on se contente d'un sol;

mais en ce cas, il y a toujours foit après le son fa, soit après le son sol, un Repos exprimé, ou sous-entendu: c'est dequoi l'on peut s'appercevoir en entonnant soi-même la Gamme.

Toutes les marches fondamentales par Quintes, forment autant de Repos qu'on a nommés Cadences, ensorte qu'il y a toujours Repos d'un son à l'autre dans la Basse fondamentale, & par conséquent aussi dans les échelles qui en sont le le produit. Lorsqu'un son de la Basse fondamentale passe à sa Quinte au-dessus, la Cadence est appellée imparfaite: la raison de cette dénomination donnée par M. RAMEAU, est que tout son portant avec lui

DEL'ACAD. ROYALE DES SC. XXVII fa Quinte au - dessus, la marche d'un son à sa Quinte en montant est toujours prise par l'oreille pour celle d'un générateur qui passe à fon produit, c'est - à - dire, à l'un de ses harmoniques, au lieu que quand on descend de Quinte, c'est le produit qui retourne au générateur; aussi cette derniere Cadence est-elle nommée Cadence parfaite, ou Repos absolu. M. RAMEAU a prouvé à l'Académie par une expérience fort simple, qu'un chant qui paroît fini quand il est seul, ou accompagné de sa Basse fondamentale, ne paroît plus fini, dès qu'on lui donne une autre Basse; d'où il conclut que l'effet du Repos est uniquement dans la Basse sondamentale exprimée ou sous-entendue.

Le plus parfait de tous les Repos est celui où l'on descend de Quinte fur le son principal: ainfi quoiqu'il y ait Repos absolu de ré à sol dans la Basse fondamentale de la secon-Poyez de échelle, cependant l'oreille déja préoccupée du Mode d'ut par l'impression multipliée du son ? qui a précédé, désire d'y revenir, & c'est ce qu'elle fait par le nouveau Repos absolu sol, ut : ce Repos absolu sol, ut, produit dans les deux échelles le demi-ton majeur si, ut; & par là l'Auteur explique pourquoi, lorsqu'on veut monter diatoniquement au générateur d'un Mode, on ne le peut qu'à la faveur d'un demi-ton dont le premier son est le produit de la Quinte du générateur; ensorte qu'après avoir entonné la premiere note si de ce demi-ton, on entonne naturellement la seconde qui est ce générateur même : aussi la note si a-t-elle été nommée note sensible, comme annonçant le générateur, & prépaparant le plus parsait de tous les Repos.

Nous avons vû, d'après M. Ra-MEAU, que la nature donne immédiatement le genre ou Mode majeur par la résonance du corps sonore; ce même corps sonore, ajoûte-t-il, en faisant fremir ses multiples, indique le Mode mineur: c'est à l'Art à

XXX EXTRAIT DES REGISTRES perfectionner l'ouvrage; mais toujours en s'écartant, le moins qu'il lui est possible, des routes que la nature lui montre. Or l'Auteur observe que ces routes sont marquées par la maniere dont nous avons vû que les multiples frémissent; car en frémissant, ils se divisent dans les Unissons du son principal, enforte que s'ils venoient à résonner, ils ne rendroient que cet Unisson. C'est donc, conclut M. RAMEAU, au son fondamental que la nature nous ramene, autant qu'il est possible, pour former le genre ou Mode mineur. A la vérité, ce son ne pourra être fondamental dans le nouveau genre, puisqu'il ne fait résonner que sa Tierce majeure; mais au

DEL'ACAD. ROYALE DES Sc. XXXI défaut de cette place, M. RAMEAU lui donne celle qui est ici en quelque maniere la principale, en ce qu'elle caractérise le genre mineur, & en fait la différence d'avec le majeur. Le son principal ut deviendra donc la Tierce mineure du son fondamental qui fera par conféquent la. De plus, le générateur ut donne au son fondamental la, sa Tierce majeure mi pour Quinte; & c'est la Quinte, comme nous l'avons dit d'après l'Auteur, qui donne la loi dans toute l'harmonie, & dans la succession fondamentale; d'où M. RAMEAU conclut que le principe ut a toute la part qu'il peut avoir à la formation du nouveau genre: il remarque, de plus,

qu'entre les deux Modes ut mi sol; & la ut mi, l'un majeur, l'autre mineur, il se trouve deux sons communs, sçavoir, ut & mi: la même chose s'observe entre les adjoints de ces deux Modes; car les adjoints d'ut, sçavoir, fa & sol, donnent sa, la, ut, & sol, si, ré; & les adjoints de la, sçavoir ré & mi, donnent ré, sa, la, & mi, sol, si; ce qui fait six Modes pour un seul; sçavoir, trois majeurs & trois mineurs.

On a vû plus haut comment la Basse fondamentale sa, ut, sol, a propropez duit à M. RAMEAU l'échelle diatonique, si, ut, ré, mi, sa, sol, la;
si on dispose dans le même ordre
les sons de la Basse fondamentale ré,
la,

DE L'Ac. ROYALE DES Sc. xxxiij
la, mi, en cette forte, mi, la, mi,
la, ré, la, rè, on en tirera avec
l'Auteur, sol ** la, si, ut, ré, mi,
fa, dans laquelle il a observé de
faire mineures les deux Tierces la ut,
& ré fa, qui répondent aux sons la
& ré de la Basse fondamentale; &
si la Tierce mi sol ** est majeure, c'est
par la raison que le son sondamental la doit toujours être précédé de
la note sensible sol **, ainsi que nous
l'avons déja remarqué d'après lui.

L'Auteur forme ensuite par le moyen des deux Modes ré la mi, la mi si, une nouvelle Basse fondamentale du Mode mineur semblable à la Basse fondamentale de la seconde échelle diatonique; sçavoir, la, mi, la, mi, si, mi, la: ce qui lui

MANIU EXTRAIT DES REGISTRES

Poyez donne la nouvelle échelle diatoni-le E. que de Maria que du Mode mineur, la, si, ut, ré, mi, fa * fol * la, où l'on voit que le fa qui étoit naturel dans la premiere échelle du Mode mineur, est ici diéze, parce qu'il est la Quinte du si qui lui répond dans la Basse fondamentale : à l'égard du sol, il est diéze par la même raison que dans la premiere échelle. Le Mode mineur, conclut M. RAMEAU, est donc plus susceptible de variétés que le majeur; mais le Mode majeur plus immédiatement donné par la nature, a reçû d'elle en récompense une force que le mineur n'a pas.

L'Auteur revient ensuite à la progression géométrique { fa, ut, sol, }

DE L'AC. ROYALE DES SC. XXXII & remarque que des trois sons qui constituent le Mode d'ut, il y en a deux qui lui font communs avec le Mode de sol, sçavoir, ut, sol, & deux qui lui sont communs avec le Mode de fa, sçavoir, fa, ut, d'où il conclut que lorsque dans la Basse fondamentale on passe d'ut à sol, ou à fa, on ne sçait point encore dans quel Mode on est. Pour déterminer donc le Mode, on joint à l'harmonie de sol le son fa par les moindres intervalles harmoniques en cette maniere, sol, si, ré, fa, ce qu'on appelle dissonance, ou accord de septiéme; & à l'harmonie de fa, on joint le son ré, tiré de l'harmonie de sol, en cette sorte, ré, fa, la, ut, ou fa, la, ut, ré, ce qu'on

nomme accord de grande sixte. Parlà on voit que si le principe ut passe à sol, il passe en même-tems à fa; & que s'il passe à fa, il passe en même-tems à un des harmoniques de sol; ensorte que le Mode d'ut se trouve par ce moyen absolument déterminé. Telle est, dans les Principes de M. RAMEAU, l'origine de la dissonance, & des regles auxquelles elle est assujétie.

Après avoir épuisé le produit de la proportion triple, l'Auteur vient à celui de la proportion quintuple, c'est - à - dire, des Tierces majeures (proportion qui fournit de nouvelles Basses fondamentales.)

Il prend d'abord les premiers ter-

DE L'AC. ROYALE DES SC. XXXVIJ mes si, b, ré, de cette progression, voyez K. & au-dessus de chacun il met un de ses sons harmoniques, ensorte que les nouveaux sois soient les plus proches l'un de l'autre qu'il est possible: il en résulte le demi-ton fa, fa x, qu'on appelle mineur, parce que les deux sons qui le forment, sont dans le rapport de 24 à 25, aulieu que le majeur, tiré de la proportion triple, donne le rapport de 15 à 16 entre les deux sons qui le composent. De-là naît un nouveau genre appellé Chromatique. Si on continue la progression jusqu'à trois termes sib, ré, fa x, les deux royez La extrêmes h & fa x donneront les deux sons sib, la x, dans le rapport de 128 à 125. Ces deux

xxxviij Extrait des Registres

fons forment le quart de ton enharmonique qui est la différence du demi-ton majeur au demi-ton mineur. Personne, que nous sachions, n'avoit encore trouvé son origine dans la proportion quintuple.

Si on forme maintenant, avec M. Rameau, une nouvelle Basse fondamentale par la combinaison de la proportion triple avec la quintuple, on aura un nouveau genre appelé, on aura un nouveau genre appelé Diatonique enharmonique, & dans lequel tous les demi-tons sont majeurs. Enfin si on forme une Basse fe fondamentale qui descende de Tierce mineure, & monte ensuite de Tierce majeure, on aura un propez N. nouveau genre appellé Chromatique enharmonique, & où tous les demi-

DE L'AC. ROYALE DES SC. XXXIX tons font mineurs. M. RAMEAU conclut de là que l'effet de tous ces différens genres de Musique, est uniquement dû à la Basse fondamentale; car il ne sçauroit venir de la différence des demi - tons majeurs & mineurs, puisque cette différence, dit l'Auteur, est par elle-même inapprétiable à l'oreille. M. RAMEAU cite dans son Mémoire des exemples de ces différens genres, tirés de quelques morceaux très - connus de ses Opé-

La propriété qu'ont les petits intervalles d'être inapprétiables, ou du moins de ne pouvoir être apprétiés que difficilement, est le fondement des réslexions de M. xl EXTRAIT DES REGISTRES

RAMEAU sur le tempéramment : Nous avons déja remarqué d'après lui, que le quatriéme terme 27, de la progression triple, formoit avec le premier I, une Tierce mineure altérée d'un Comma; il en est de même de la Tierce majeure que forment le premier terme & le cinquiéme, sçavoir, si b & ré, rapprochés par le moyen de leurs Octaves. Enfin si on étend la proportion triple, jusqu'à treize termes en cette sorte, sib, Foyez A. fa, ut, sol, ré, la, mi, si, fax, utx, folx, réx, lax, le dernier de ces termes sçavoir, la * ou 531441 étant rapproché du premier i ou sib par le moyen des Octaves, on aura les nombres

DE L'ACAD. ROYALE DES Sc. xh 524288, 531441 qui différent entr'eux d'un Comma appellé Comma de Pythagore, quoique dans les instrumens à touches surtout, le sib & le la * soient confondus. De-là on voit la nécessité absolue d'altérer un peu les intervalles des Quintes dans les instrumens à touches, pour faire coincider ensemble les deux termes de l'Octave, qui doivent être parfaitement juftes. C'est principalement à cet égard que M. RAMEAU juge le tempéramment nécessaire; & la régle qu'il prescrit pour y parvenir, consiste à rendre tous les demi-tons le plus égaux qu'il est possible: par - là toutes les Quintes sont aussi également altérées; de

xlij EXTRAIT DES REGISTRES plus, elle ne le font chacune que très-peu, & à peu près comme les Quintes des instrumens sans touches, (avantages qui n'ont pas lieu dans le Tempéramment ordinaire.) Du reste, ces altérations ne seront que peu, ou point sensibles à l'oreille, qui uniquement occupée de l'harmonie fondamentale, les tolere sans peine, ou plutôt n'y fait aucune attention. M. RAMEAU fortifie cette réfléxion par une expérience rapportée dans sa Génération harmonique. Enfoncez les trois touches de l'Orgue mi, sol, si, vous n'entendrez que l'accord parfait, quoique l'oreille soit affectée à la fois des sons mi, sol *, si; sol, si, ré;

DEL'ACAD. ROYALE DES Sc. xlij fi, ré * . fa * . Ces sons sol * , ré; ré*, fa *, produiroient, dit M. RAMEAU, une cacophonie insupportable, si l'oreille venoit à les distinguer; & comme elle n'entend que l'accord parfait, il s'enfuit qu'elle ne les distingue pas. Il en est de même du chant de la voix accompagnée de plusieurs instrumens, dont le Tempéramment est différent; car l'altération que cette différence produit dans l'harmonie, n'est point apperçûe par l'oreille. Enfin, indépendamment de toutes ces raisons, M. RAMEAU asfure que l'expérience n'est pas contraire au Tempéramment qu'il propose; & à cet égard, il a acquis le droit d'en être crû sur sa parole.

xliv EXTRAIT DES REGISTRES

Tel est le Système de M. RA-MEAU, que jusqu'à présent nous nous sommes contentés d'exposer le plus clairement qu'il nous a été possible : Nous croyons pouvoir en conclure que la Basse fondamentale trouvée par l'Auteur, & puisée dans la nature même, est le principe de l'harmonie & de la mélodie; que M. RAMEAU explique avec succès, par le moyen de ce principe, les différens faits dont nous avons parlé, & que personne, avant lui, n'avoit réduit en un Système aussi lié, & aussi étendu; sçavoir, les deux Tétracordes des Grecs, la formation de l'échelle diatonique, la différence de valeur qu'un même son y peut avoir,

DEL'ACAD. ROYALE DES Sc. Mlu. l'altération qu'on remarque dans cette échelle, & l'infensibilité totale de l'oreille à cette altération, les régles du Mode majeur, la difficulté d'entonner trois Tons confécutifs, la raison pour laquelle les deux Tierces majeures, ou les deux accords parfaits de suite, sont profcrits dans un ordre diatonique, l'origine du Mode mineur, sa subordination au majeur, & ses variétés, l'usage de la dissonance, la cause des effets que produisent les différens genres de Musique, Diatonique, Chromatique & Enharmonique, le principe & les loix du Tempéramment. Ainsi l'harmonie assujétie communément à des loix assez arbitraires, ou suggérées par

Aluj Extrait des Registres une expérience aveugle, est devenue, par le travail de M. RAMEAU, une Science plus géométrique, & à laquelle les Principes Mathématiques peuvent s'appliquer avec une utilité plus réelle & plus senfible, qu'ils ne l'ont été jusqu'ici. Ce dernier jugement est à peu près le même que l'Académie avoit déja porté en 1737, de la Génération harmonique de l'Auteur. Les principes établis dans ce dernier Ouvrage, sont fortifiés dans le Mémoire dont nous rendons compte, par de nouvelles preuves, & de nouvelles observations, & surtout exposés avec beaucoup d'ordre, & de clarté. C'est pourquoi M. Ra-MEAU, après avoir acquis une grande réputation par ses Ouvrages de musique pratique, mérite encore d'obtenir par ses recherches dans & ses découvertes la Théorie de son Art, l'approbation & l'éloge des Philosophes.

A Paris ce 10 Décembre 1749. Signé, DORTOUS DE MAIRAN, NICOLE, D'ALEMBERT.

Je certifie le présent Extrait conforme à l'original, & au jugement de l'Académie. A Paris, ce 22 Décembre 1749.

GRANDJEAN DE FOUCHY. Sec. perp. de l'Ac. Royale, des Sciences.

De l'Imprimerie de J. CHARDON.



PRIVILEGE DU ROY.

OUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos Amés & Féaux Conseillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Justiciers qu'il appartiendra. SALUT. Notre Academie Royale DES Sciences, Nous a très humblement fait exposer, que depuis qu'il Nous a plû lui donner, par un Réglement nouveau, de nouvelles marques de notre affection, elle s'est appliquée avec plus de soin, à cultiver les Sciences, qui font l'objet de ses exercices; ensorte qu'outre les Ouvrages qu'elle a donnés au Public, elle seroit en état d'en produire encore d'autres, s'il Nous plaisoit lui accorder nos Lettres de Privilége, attendu que celles que nous lui avons accordées en date du 6 Avril 1693, n'ayant point eu de terme limité, celles de 1716 étant aussi expirées: & désirant donner à notredite Académie en corps & en particulier, & à chacun de ceux qui la composent, toutes les facilités & les moyens qui peuvent contribuer à rendre leurs travaux utiles au Public, Nous avons permis & permettons, par ces Présentes, à notredite Académie, de faire vendre ou débiter par tout les lieux de notre obéiffance, par tel Imprimeur ou Libraire qu'elle voudra choisir, toutes les Recherches ou observations journatieres, ou Relations annuelles de ce qui aura été fait dans les Assemblées de notiedite Académie Royale des Sciences; comme aussi les Ouvrages, Mémoires, ou Traités de chacun des Particuliers qui la composent, & généralement tout ce que ladite Académie voudra faire paroître, après avoir fait examiner lesdits Ouvrages, & jugé qu'ils sont dignes de l'impression; & ce, pendant letems & l'espace de quinze années consécutives, à compter du jour de la date desdites Prés

Tentes : Faisons défenses à toutes fortes de personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obeissance, comme aussi à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter, ni contrefaire aucun desdits Ouvrages ci-deflus spécifiés, en tout, ni en partie, ni d'en faire aucuns extraits, sous quelque prétexte que ce soit, d'augmentation, correction, changement de titres, feuilles mêmes séparées, ou autrement, sans la permission expresse & par écrit de notredite Académie, ou de ceux qui auront droit d'elle, & ses avans cause, à peine de confiscation des Exemplaires imprimés, contrefaits, de dix mille livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers au Dénonciateur, & de tous dépens, dommages & intérêts; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles : que l'impression desdits Ouvrages sera faite dans notre Royaume & non ailleurs, & que notredite Académie se conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725. & qu'avant que de l'exposer en vente, les Manuscrits ou Imprimés qui auront servi de copie à l'impression desdits Ouvrages, seront remis dans le même état, avec les Approbations & les Certificats qui en auront été données, es mains de Notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le sieur Chauvelin; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliothéque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France, le fieur Chauvelin; le tout à peine de nullité des Présentes; du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir notredite Académie, ou ceux qui auront droit d'elle & ses Ayans causes, pleinement & paistblement, sans sousserie qu'il leur soit sait aucun trouble ou empêchement: Voulons que la Copie desdites Présentes qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la sin desdits Ouvrages, soit tenue pour duement signissée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos Amés & Féaux Conseillers & Secretaires, soi soit ajoûtée comme à l'Original: Commandons au premier notre Huissier, ou Sergent, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. Donne' à Fontainebleau le douzième jour de Novembre, l'An de grace mil sept cens trente-quatre, & de notre Regne le vingtième. Par le Roi en son Conseil.

SAINSON.

Registré sur le Registre VIII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 792. Fol. 775. conformément au Réglement de 1723. qui fait défenses, Art. IV. à toutes personnes de quelque qualité qu'elles scient, autres que les Libraires & Imprimeurs, de vendre, débiter & faire afficher aucuns Livres pour les vendre en leurs noms, soient qu'ils s'en disent les Auteurs ou autrement, & à la charge de fournir les huit Exemplaires prescrits par l'Article CVIII. du même Réglement. A Paris le 15 Novembre 1734.

G. MARTIN, Syndic.

ERRATA.

Page 12, à la note, il y a j'avois déja annoncé cette différence de ma, &c. lisez, dans ma, &c. page 22, ligne 8, il y a donnent 6. 5. 6, lisez, donnent 6. 5. 4.

page 46, ligne 9, il y a toute son Octave, lisez, toute l'étendue de son Octave.

NOSMIAS

Congression of Englands of Introduces do Pers. A. Commerce do Pers. A. Commerce do Pers. A. Commerce do Pers. A. Comp. Comp. Commerce do Pers. A. Comp. Comp

The engine on eller folding a month from les Exbraires Cogregoriannes, de nording all the english affiliar annount Clares your as would to be here consended quals the

The section of companies of the companie

C. Manuel . M. M. M. C.

PROGRESSIONS TRIPLES ET QUINTUPLES

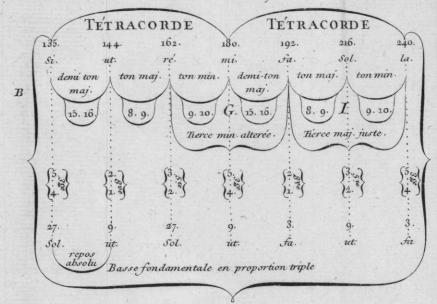
	Si b	re	Sa # 25.	la*
	<i>fa</i> 3.	la5.	ut.*75.	
1	ut9.	mi45.	sol*225.	
	Sol 27.	στ135.	ré*675.	
	ré81	fa*405.	la*2025.	
	la 243.	ut*1215.		
	ni729.	Sol* 3645.		
	si2187.	ré*10935.		
	£a*6561.	la*32805.		
	ut.*19683.			
	Sol * 59049.		/	
	re*177147.			
	la*531441.	/.		

La progression triple qui est perpendiculaire de-

ne des Quintes, et la quintuple qui est Orisontale donne des Tierces majeres.



ECHELLE DIATONIQUE DU MODE naturel dit Majeur.



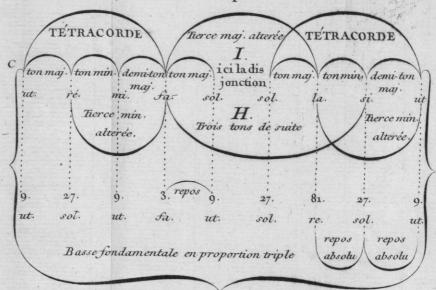
Les chaffres au dessus du nom des Notes de l'Echelle diatonique marquent leurs rapports avec la Basse fondamentale, tels que les donnent la résonance du corps sonore.

Dans les doubles demi-cercles au dessous du nom de ces Notes, est écrit le nom de l'intervale qu'il y à d'une Note a l'autre, et s'on rapport.

Les chiffres l'un sur l'autre embrassez par deux accolades marquent le rapport immédiat de la Consonance que forme un Son de l'Echelle diatonique avec celui de la Basse fondamentale qui hai répond, et l'on trouve à coté le nom de l'intervale immédiatérit en chiffres.

dividaire dor Reves maiens

ECHELLE DE L'OCTAVE DIATONIQUE du Mode précédent



Comme les rapports des sons diatoniques avec la Basse fondamentale sont les mêmes qu'auparavant, exépté où le Mode change, comme je l'expliquerai: J'ai seulement écrit le nom des intervales qu'il y a de l'un de ces sons à l'autre



HODE

in the same

5

211

the deaterm

art, tet que

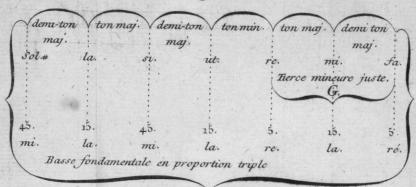
dé ces Meaus

des de con

reledes mar ne on Sen

revente que

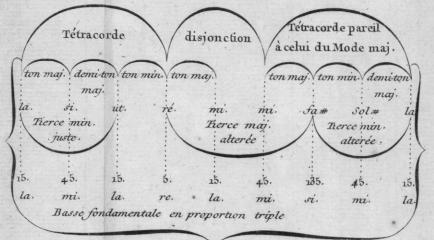
inmedial



E. ou F.

ECHELLE DE L'OCTAVE DIATONIQUE

du Mode mineur.





NIQUE

275 Pot

-25 A.

rea-

MINEUR

dema cons may

NIQUE

fode may

was dander

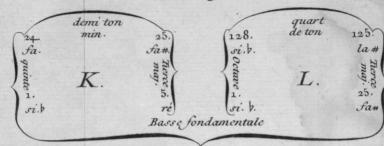
stote may

stote may

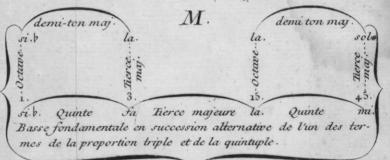
stote may

alwaye

PROPORTION QUINTUPLES



PRODUIT DIATONIQUE ENHARMONIQUE



PRODUIT CHROMATIQUE ENHARMONIQUE



